

COMMENT, A CETTE RENTRÉE SCOLAIRE, VOUS POUVEZ FAIRE UN PREMIER PAS VERS L'ECOLE MODERNE (TECHNIQUES FREINET)

Si vous ne disposez d'aucun argent :

- Pratiquez le texte libre.
- Demandez-nous des correspondants pour échange de lettres et colis.
- Constituez une coopérative scolaire.
- Demandez à la CEL Cannes un colis gratuit comportant les brochures documentaires :

Les Techniques Freinet
Le Texte libre
L'imprimerie à l'Ecole
La Coopérative Scolaire
La correspondance interscolaire
et divers documents.

Si vous disposez de quelque argent, voici, dans l'ordre des dépenses :

- Notre nouveau limographe 13,5×21 à volet interchangeable tout compris prêt à fonctionner, pour 5.000 fr.

Ce limographe vous permettra de réaliser le journal scolaire (voir livre « Le Journal Scolaire » (1)).

- Demandez alors à être intégrés dans une équipe de correspondants.
- La poudre de couleur CEL.
- Abonnez-vous à la Bibliothèque de Travail et choisissez dans la liste des 430 brochures parues celles qui vous intéressent pour votre Bibliothèque de Travail.
- Préparez-vous des fichiers auto-correctifs ou prenez nos réalisations pour calcul, grammaire et conjugaison.
- Demandez-nous des spécimens de livrets auto-correctifs qui faciliteront considérablement votre travail.
- Adhérez à notre groupe départemental qui vous aidera dans vos débuts. Assistez aux réunions pratiques du groupe et aux visites d'Ecoles.
- Travaillez avec le groupe, préparez des B. T., des fiches, participez au travail des commissions. C'est par ce biais que vous modifierez peu à peu vos techniques de travail.
- Faites-vous inscrire au groupe de travail.

(1) *DECLARATION DES JOURNAUX SCOLAIRES* : nous fournissons sur demande les imprimés nécessaires. Votre journal doit être inscrit à Cannes pour bénéficier du tarif des périodiques. Nous rappelons qu'un récent décret (16 mai) donne droit aux tarifs suivants : 0.65 Fr pour le département et les limitrophes, 1,25 fr pour les autres.

Il suffira d'inscrire, sur la bande, avec les indications d'usage (gérant, no...) « Envoi complémentaire » (pour envois inférieurs à 100 numéros).